

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/600-kilos-d-or-pur-un-film-d-Eric-Besnard-Partenariat-WWF,2761.html>

Au cinéma le 25 août 2010

# **600 kilos d'or pur, un film d'Eric Besnard en partenariat avec le WWF**

- Média du Développement durable - Cinéma -



Date de mise en ligne : vendredi 20 août 2010

---

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous  
droits réservés

---

**Venez découvrir en salle à partir du 25 août 2010 le nouveau film d'Eric Besnard "600 kilos d'or pur" auquel le WWF-France a choisi de soutenir dans le cadre de sa campagne "Non à l'or illégal".**

**Synopsis :** Un groupe d'aventuriers entreprend de faire le casse d'une mine d'or au coeur de la Guyane. Mais l'opération ne se passe pas comme prévu, et, lors de leur fuite, leur hélicoptère doit se poser en catastrophe au milieu de la jungle. Ils ont mis la main sur six cents kilos d'or... mais doivent maintenant les porter sur leurs dos dans un milieu très hostile. Le butin devient fardeau. Les sept fuyards, cinq hommes, deux femmes, s'enfoncent dans la jungle. Le climat, les insectes, la fatigue, la menace des poursuivants... Tout concourt à rendre leur longue marche impossible. La forêt semble devoir se refermer sur eux. Et la cohésion du groupe est rongée par la fièvre de l'or...

## BANDE ANNONCE

## WWF-FRANCE, PARTENAIRE DU FILM

<span class='spip\_document\_4693 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;'>

**Serge Orru, Directeur Général du WWF-France, nous explique l'engagement du WWF en questions.**

**Serge Orru, vous êtes le Directeur du WWF-France, qu'avez-vous pensé de ce film ?**

- *"Le film incarne et met en image un message d'alerte que nous avons lancé il y a quelques mois avec notre campagne Non à l'or illégal. Il reflète notre position sur la protection de l'écosystème de la Guyane et de l'Amazonie en luttant contre une catastrophe sanitaire et sociale, afin d'orienter le consommateur vers un acte d'achat responsable".*

**De quelle « alerte » s'agit-il ?**

- *"Le voyage de l'or, entre la mine dont il est extrait, et la vitrine où il est exposé après avoir été travaillé, dissimule des histoires peu « brillantes » où la traçabilité est quasi-inexistante. Nous avons voulu dans ce film démontrer ces mécanismes et les rendre visibles à tous. Avec la campagne Non à l'or illégal que nous avons lancée à la Saint Valentin 2010 et le site qui lui est dédié ([www.nonalorillegal.fr](http://www.nonalorillegal.fr)), nous alertons le consommateur. Cette première démarche mondiale, qui a déjà recueilli plusieurs milliers de signatures, est un véritable succès. Et depuis, le sujet de la traçabilité de l'or est abordé lors des réunions entre bijoutiers et joailliers : une grande première dans l'histoire du commerce de l'or ! Nous avons à ce sujet lancé une enquête d'envergure nationale sur la traçabilité des magasins en France (résultats disponibles sur le site cité ci-dessus). D'autre part, nous rappelons au consommateur qu'aujourd'hui, lorsqu'il achète un bijou en or, à part le nombre de carats, c'est-à-dire la caractéristique chimique élémentaire rien n'indique son origine, le lieu d'extraction et de transformation. Ensuite, nous montrons que derrière ce constat amer peut se cacher le pire. Par exemple en Guyane, cette absence de transparence permet aux tonnes d'or produites illégalement chaque année par des milliers de clandestins venus du Brésil, d'intégrer avec une facilité déconcertante les filières légales. Tout comme l'argent sale, l'or est « blanchit. » Cette cavalcade amazonienne mise en scène par le film est fondée sur cette évidence, d'ailleurs explicitée par le personnage de Bruno Solo : le problème de l'or n'est pas de l'écouler, mais bien de se l'approprier et de le conserver".*

### **Mais en quoi ce manque de traçabilité concerne le WWF ? Vous n'êtes ni les douanes, ni le fisc, ni même la police des frontières ?**

- *"En tant qu'ONG de protection de la nature, nous sommes responsables de la préservation de la biodiversité. En cela, l'extraction illégale de l'or pose un problème écologique dans une région du monde d'intérêt biologique exceptionnel. Dans le film, le manque de traçabilité permet aux voleurs d'écouler aisément leur butin. Dans la réalité, il permet à l'or illégal de s'infiltrer dans la filière légale pour terminer au cou, au poignet, ou au doigt du consommateur, qui par son achat soutient sans le savoir cette production illégale. Or, cette extraction illégale s'effectue en dehors de tout cadre réglementaire, en particulier environnemental. Ainsi, alors qu'il est interdit d'utiliser le mercure dans l'exploitation aurifère depuis presque 5 ans en Guyane, les orpailleurs illégaux l'emploient chaque jour pour capturer plus facilement les paillettes d'or. Ce mercure, transformé puis concentré dans la chaîne des poissons carnivores, conduit à l'empoisonnement des populations amérindiennes de la région. Pour accéder à l'or ils détruisent les lits des rivières et donc tous les écosystèmes qui s'y sont développés sur des centaines de kilomètres. Les bateaux des chercheurs d'or illégaux sont équipés de moteurs qui ravagent en quelques jours seulement des régions d'une richesse naturelle incalculable".*

### **Vous trouvez donc que le film reste fidèle à la réalité ?**

- *"Comme la plupart des fictions, ce film nous en révèle davantage tout en épurant certains détails. C'est un véritable tour de force car il parvient en une poignée de minutes à incarner le fléau gigantesque qui frappe actuellement la Guyane et une part croissante de l'Amazonie : la fièvre de l'or. D'un autre côté, le film en dit beaucoup moins que la réalité, parce qu'il ne s'embarrasse pas d'éléments qu'un documentaire sur le sujet ne pourraient éviter : la distinction entre l'exploitation aurifère légale et illégale, l'intervention accrue des forces de l'ordre, la vague migratoire des garimpeiros brésiliens, la participation de certains amérindiens au trafic, etc. Enfin, tout ce qui fait que l'exploitation aurifère en Amazonie, et en Guyane en particulier, est un sujet complexe à traiter, dans un film, comme dans la réalité".*

### **Avez-vous participé à l'écriture du scénario ?**

- *"C'est l'aspect surprenant de notre collaboration : en biologie de l'évolution, on parlerait de « convergence évolutive ». Je m'explique : notre équipe basée en Guyane travaille depuis plus de deux ans maintenant pour assembler une à une les différentes pièces du puzzle de l'orpaillage illégal. La campagne s'est construite sur une enquête menée « de la mine à la vitrine », des missions de terrain en Guyane, des survols aériens de la région, une revue de littérature, des échanges fréquents avec nos collègues du Suriname, du Guyana et du*

## 600 kilos d'or pur, un film d'Eric Besnard en partenariat avec le WWF

---

*Brésil. En parallèle, Éric Besnard menait sa propre enquête, rassemblant lui aussi les éléments épars qui lui ont permis de donner corps à cette histoire, de nouer l'intrigue. Ainsi, de manière indépendante, poursuivant des buts différents, nos projets se sont rejoints. C'est à l'occasion du visionnage de la maquette du film et des discussions qui ont suivi que nous avons compris, l'un et l'autre, que nous avons beaucoup en commun. Nous avons évolué indépendamment de la même façon".*

*Post-scriptum :*

### **600 kilos d'or pur**

- Date de sortie cinéma : 25 août 2010
- Réalisé par Eric Besnard avec Clovis Cornillac, Audrey Dana, Patrick Chesnais, Bruno Solo
- Long-métrage français - Genre : Aventure - Durée : 01h40min - Année de production : 2009 - Distributeur : Gaumont Distribution